

DOSSIER D'INSCRIPTION

1 / 2

Cours préparatoires au Brevet fédéral d'Agent fiduciaire

Données personnelles

Monsieur Madame Date de naissance _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° postal, Ville : _____

Téléphone : _____ Natel : _____

Adresse Mail : _____ N° AVS : _____

Lieu d'origine : _____

Données de l'employeur

Entreprise : _____

Adresse : _____

N° postal, Ville : _____

Site internet _____

Branche d'activité _____

Nombre de collaborateurs _____

Votre fonction au sein de l'entreprise _____

Responsable de la formation _____

Annexes (à joindre à ce dossier d'inscription)

- CV
- Certificats, diplômes de formation professionnelle obtenus
- Attestation de l'employeur membre de l'association cantonale de FIDUCIAIRE | SUISSE

DOSSIER D'INSCRIPTION

2 / 2

Financement :

- Je désire payer en une seule fois le montant total du cours **CHF 14 500.-**
- Je bénéficie d'un rabais de CHF 1 500.- en tant que collaborateur d'une société fiduciaire, membre de l'association FIDUCIAIRE | SUISSE de mon canton (attestation jointe à ce dossier)
- Je désire payer en plusieurs versements.
Dans ce cas, un 1^{er} acompte de CHF 3 000.- est demandé avant le début de la formation
Nombre d'échéances
- 3 + 1 acomptes (1x par année scolaire) 6 + 1 acomptes (2x par année scolaire)

Adresse de facturation privée à mon employeur

Adresse de facturation :
(si autre que ci-dessus)

Signature

Lieu, date

Signature du candidat

Signature

Timbre et signature de l'employeur
si celui-ci finance la formation

Question complémentaire

Comment avez-vous connu les formations proposées par Romandie Formation :

- Via un moteur de recherche sur Internet
- Via les réseaux sociaux
- Via une annonce publicitaire
- Via la presse spécialisée
- Via le bouche à oreille
- Via l'association professionnelle ou son site internet
- Autre : (merci de préciser)

Merci de retourner l'intégralité (pages 1 et 2) de ce document dûment complété et signé, assorti des pièces justificatives à l'adresse suivante :

Centre Patronal/Romandie Formation
A l'att. de M. Blaise Neyroud
Rte du Lac 2
Case postale 1215
1001 Lausanne

bneyroud@centrepatronal.ch

En cas de doute, le Centre Patronal/Romandie Formation se réserve le droit de faire suivre ce document à la Commission d'examen.

Conditions générales d'inscription et de participation

1. L'organisation des cours se réserve le droit de :
 - 1.1 modifier l'horaire des cours;
 - 1.2 changer les lieux des cours;
 - 1.3 annuler un cours en remboursant l'écolage;
 - 1.4 exclure un(e) participant(e) au cours en remboursant l'écolage sous déduction des leçons déjà suivies;
 - 1.5 modifier le montant de l'écolage si le nombre de périodes est augmenté.
2. Désistement
 - 2.1 Le désistement à un cours peut exceptionnellement être pris en considération s'il est annoncé par lettre signature à la direction des cours 15 jours au moins avant le début des cours, la date d'expédition faisant foi.
 - 2.2 En cas de désistement dans les 14 jours qui précèdent le début d'un cours, un montant équivalant au 10% du prix du cours (mais au minimum de Fr. 100.-) est retenu pour couvrir les conséquences et les frais de ce désistement.
 - 2.3 Après le début des cours, le remboursement ne peut être accordé que pour des raisons médicales, sur présentation d'un certificat établi par un médecin, ou de décès. Le remboursement est effectué sous déduction des périodes déjà suivies ainsi que d'une retenue de Fr. 200.- pour couvrir les frais administratifs.
3. Important
 - 3.1 L'organisation des cours n'assume aucune responsabilité pour les vols ou objets perdus par les participant(e)s dans les locaux des cours.
 - 3.2 Assurances : les participants sont responsables des dommages éventuels causés aux matériels et équipements confiés.
 - 3.3 L'organisation des cours ne couvre pas les participants en matière d'accidents.
 - 3.4 Le programme des cours, les prix des écolages et les conditions générales peuvent être modifiés en tout temps.
4. © Copyright
 - 4.1 © Copyright supports de cours: Toute reproduction de supports de cours, totale ou partielle, est interdite sans autorisation préalable de l'organisation des cours.